

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD

# Milhaud au musée de la Romanité

## **Actualités municipales**

Travaux  
p. 08 à 09

## **Festivités**

Coup d'œil dans le rétro  
p. 25 à 28

## **Associations**

p. 32 à 34

MILHAUD

# Sommaire

 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Le gymnase avance</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Environnement</b></p>	<p><b>Comptes-rendus des conseils municipaux</b> P.04</p> <p><b>Actualités municipales</b> P.08</p> <p><b>Coup d'œil dans le rétro</b> P.25</p> <p><b>Agenda</b> P.29</p> <p><b>Libre expression</b> P.30</p> <p><b>La vie des associations</b> P.32</p> <p><b>Carnet</b> P.35</p>	
 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Enfance et scolarité</b></p>	 <p><b>La vie des associations</b> <b>Le tripot de Milhaud</b></p>	 <p><b>Manifestations à venir</b> <b>Fête du blé</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Borne milliaire</b></p>

## Infos utiles

**Mairie** : 04 66 74 22 88  
**Police Municipale** : 04 66 74 36 95  
**CCAS** : 04 66 74 61 83  
**Centre Socio Culturel** : 04 66 74 32 47  
**École Maternelle** : 04 66 74 25 54  
**École Primaire** : 04 66 74 22 79  
**Bibliothèque Municipale** : 04 66 74 16 85  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz** : 04 66 74 62 10  
**Crèche / Halte-Garderie** : 04 66 74 38 28  
**Gendarmerie Bernis** : 17 ou 04 66 71 39 10  
**Sapeurs Pompiers** : 18 ou 04 66 63 36 00  
**SAMU** : 15  
**TANGO Bus N° Indigo** : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE  
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 88  
Fax : 04 66 74 11 94  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Directeur de la publication** : Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef** : les élus de la commune  
**Crédit photos** : commune de Milhaud  
**Conception - réalisation** : commune de Milhaud

# Edito du maire



*“ ... une bonne gestion de la circulation automobile favorisant les déplacements doux... ”*

C onscients que l'urbanisation de Milhaud doit être mieux structurée et pensée afin d'offrir un environnement plaisant, respectueux du patrimoine et de notre milieu naturel, nous avons souhaité reprendre en main l'évolution de notre cité. Un développement urbain malmené depuis les années 70 avec des opérations de lotissements réalisées au fur et à mesure des ventes de terres, anciennement plantées en vignes, par une population de viticulteurs vieillissante.

C'est le sens que nous avons voulu donner à l'aménagement du nouveau quartier Aubépin qui sera composé de typologies très variées (villas, maisons en bande et petits collectifs) et lui conférera, par une bonne gestion de la circulation automobile favorisant les déplacements doux, ses îlots arborés et végétalisés s'ouvrant au Sud du site sur un véritable parc urbain, une image qui fait le charme des villages languedociens.

Mais aussi aux travaux réalisés sur d'autres chantiers en cours ou à venir que nous portons avec notamment :

- le gymnase, qui après une douzaine d'années d'attente, devrait ouvrir ses portes au public en fin d'année 2018, un investissement majeur que notre équipe municipale a su mener à terme avec obstination, et qui nous permet de combler un énorme vide sur le plan des équipements sportifs,
- la production de logements locatifs aidés à partir d'une dizaine de programmes concernant un habitat moderne et de taille humaine qui donnent la possibilité à des familles Milhaudoises d'avoir accès à des logements décents, mais aussi de constructions avec accès à la propriété que ce soit de type pavillonnaire ou d'immeubles de standing, dont la volumétrie variée permet une insertion naturelle et sans heurt dans leurs sites d'implantation,
- la rénovation de la voirie engagée depuis le début de notre mandature, qui sera poursuivie avec les réfections prochaines de la rue de la Poste et celle de l'entrée Ouest de notre commune qui fera l'objet de travaux de sécurisation et d'embellissement,
- la valorisation des espaces publics du centre ville et de l'ancienne RN 113 qui feront l'objet d'une attention toute particulière dirigée vers les modes doux (vélos et piétons)
- la mise en valeur de notre patrimoine ancien et de son identification,
- l'encouragement à la rénovation de nos façades et toitures.

Ces nombreux projets pour une meilleure qualité de vie des Milhaudois seront dans les mois à venir, vraisemblablement complétés par la réalisation du rond-point dit « d'Intermarché » pour lequel les derniers entretiens avec la Préfecture nous laissent espérer, après de longs mois de négociations durant lesquels nous avons véritablement pris le problème à bras le corps, une issue favorable.

Chaleureusement  
Jean-Luc Bonna



# Comptes-rendus des conseils municipaux

## Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

### Séance du 4 juin 2018

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE - CRAC 2016 PAR LA SPL AGATE - CONSTRUCTION D'UNE HALLE DES SPORTS

Description de l'avancement de l'édifice, détaillant les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'année écoulée et l'évolution des prévisions.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE - CRAC 2017 PAR LA SPL AGATE - CONSTRUCTION D'UNE HALLE DES SPORTS

Décision adoptée à l'unanimité.

#### ACTUALISATION DES TAUX MAXIMAUX POUR 2019 APPLICABLES EN MATIERE DE TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE - TLPE

Fixation à 100 % des tarifs maximaux de droit commun.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### REVALORISATION DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Fixation du montant de la redevance au taux maximum prévu au décret. Indexation automatique des redevances au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année proportionnellement à l'évolution de l'index ingénierie ou tout autre index en substitution.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE MILHAUD RELATIF AU PROJET DE STATION DE LAVAGE COLLECTIVE DE PULVERISATEURS

La commune s'engage sur le projet de station collective de lavage avec les communes de Bernis, Aubord, Générac, Beauvoisin et sollicite Nîmes Métropole via un fonds de concours.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### PARTICIPATION DES FAMILLES AUX SORTIES DE L'ACCUEIL DE LOISIR SANS HEBERGEMENT - ALSH (annule et remplace la délibération n°2018-02-007 du 21 février 2018)

Coût global de la sortie par enfant	Participation des familles
Inférieur à 5,99 €	1 €
Compris entre 6 € et 9,99 €	2 €
Compris entre 10 € et 14,99 €	3 €
Compris entre 15 € et 19,99 €	4 €
Supérieur ou égal à 20 €	5 €

Décision adoptée à l'unanimité.

#### GRATIFICATION FORFAITAIRE ATTRIBUEE AUX STAGIAIRES BABA ACCUEILLIS AU SEIN DE L'ALSH MUNICIPAL POUR DES DUREES N'EXCEDANT PAS DEUX MOIS

La commune propose de fixer à 6 le nombre maximum de stagiaires pouvant être accueillis, pour une durée maximale de 2 mois, et de fixer leur contribution à 150 € brut.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2018

Associations	Subventions 2018
Arc Club	1 200 €
Avenir Cyclotourisme	700 €
AEP la BERgerie	358 €
Bad Club	800 €
Boules Milhautoises	700 €
Famille Rurale	953 €
Football Club de Milhaud	1 527 €
Asso. Gymnastique Volontaire	732 €
Judo Club	732 €
Les Collègues	300 €
Les Vieux Crampons	300 €
SMS	600 €
BF Savate Club Milhautois	718 €
Tennis Club	950 €
VTT Club	800 €
AMAMA	600 €
Anciens Combattants	450 €
Club des Aînés	372 €
Les Chevaliers des Terres d'Occitanie	700 €
Les Acolytes	276 €
Diane Milhautoise	769 €
Donneurs de Sang	1 080 €
Andalous'Art	314 €
Garrigue Font des Chiens	821 €
Milhaud Loisirs	550 €
Pena Enrique Ponce	735 €
De Garrigue en Mistral	200 €
La Pastorale	640 €
FCPE	1 575 €
TOTAL	20 720 €

Décision adoptée à l'unanimité.

**CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION LI TAU ET LA COMMUNE DE MILHAUD - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Subvention exceptionnelle à l'association Li Tau de 3 500 € pour le règlement des engagements des raseurs et des prestations du président de course et de son assesseur pour les courses des 28 et 29 juillet 2018.

Décision adoptée à l'unanimité.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4° CATEGORIE A L'ASSOCIATION LI TAU**

Licence IV mis à disposition de M. Mathieu Soubrié président du LI TAU qui sera exploitée par M. Bernard Gorlier membre actif de l'association taurine et titulaire du permis d'exploitation pour 6 mois à compter de sa signature moyennant une redevance de 500 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

**FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE ET MAINTIEN DU PARITARISME NUMERIQUE**

Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel à 3, et de suppléants. Maintien du paritarisme numérique en fixant à 3 le nombre de représentants la collectivité titulaires et suppléants.

Décision adoptée à l'unanimité.

**FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET MAINTIEN DU PARITARISME NUMERIQUE**

Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et des suppléants. Maintien du paritarisme numérique en fixant à 3 également le nombre de représentants la collectivité titulaires et suppléants.

Décision adoptée à l'unanimité.

**CONVENTION POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE RESPONSABILISATION ENTRE LE LYCEE DE GAULLE-ANTHONIOZ ET LA COMMUNE DE MILHAUD**

Convention avec l'établissement, en vue d'accueillir des élèves au sein des services municipaux dans le cadre de mesures de responsabilisation.

Décision adoptée à l'unanimité.

**ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY CRIMINEL TIRE AU SORT POUR L'ANNEE 2019**

Tirage au sort de 15 personnes, à partir de la liste électorale, pour les jurys d'assises du département du Gard pour 2019.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Séance du 27 juin 2018**

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE NETTOIEMENT DE VOIRIE**

Sur avis de la commission d'appel d'offres, le marché de la propreté urbaine et du nettoyage des voiries est attribué à l'entreprise VEOLIA-ONYX LR, pour un montant sur 3 ans cumulés de 300 289,17 € TTC.

Décision adoptée à la majorité.

**AVENANT A LA CONVENTION D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS DU**

**LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ**

Prolongation d'une année de la convention d'utilisation des équipements extérieurs du lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz entre la région Occitanie et la ville de Milhaud.

Décision adoptée à l'unanimité.

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT DE LA SPL AGATE - AUGMENTATION DU MONTANT DE L'AVANCE INITIALE POUR LA REALISATION DE L'OUVRAGE**

Au vu des montants des situations présentées et du rythme du chantier du gymnase, l'avance est portée à 300 000 €.

Décision adoptée à la majorité.

**INDEMNISATION DES CONGES NON PRIS POUR CAUSE DE MALADIE DANS LE CAS DU DEPART A LA RETRAITE DE L'AGENT**

Validation du principe d'indemnisation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.

Décision adoptée à l'unanimité.

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LUNETTES D'UN AGENT COMMUNAL**

Versement du reste à charge pour l'agent par la commune d'un montant de 96,25 € suite à un accident de travail.

Décision adoptée à l'unanimité.

**AVENANT N°1 AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL « LES PETITS BOUCHONS »**

Modification du règlement de fonctionnement de la crèche prenant en compte les nouvelles obligations vaccinales exigées au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Séance du 3 juillet 2018**

**EMPRUNT N°2 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GYMNASSE : CHOIX DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE**

Choix de l'offre de la Banque Postale pour l'emprunt complémentaire de 600 000 € sur une durée de 24 mois, à taux fixe, pour financer les travaux de construction du gymnase, remboursable à réception du FCTVA de l'opération et d'une partie des subventions attribuées.

Décision adoptée à la majorité.

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS COMPLEMENTAIRE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASSE**

Le coût actualisé HT du projet étant supérieur au coût prévisionnel, sollicitation d'une aide complémentaire à Nîmes Métropole pouvant s'élever jusqu'à 50 % du reste à charge de la commune.

Dépenses en €		Recettes en €	
Honoraires HT	333 893,71	Région	1 000 000
Travaux HT	2 315 921,50	État (DETR 1 et 2)	545 600
<b>Total des subventions hors frais de concours</b>		<b>1 545 600</b>	
<b>Reste à charge de la commune sans FDC de CANM</b>		<b>1 104 215,21</b>	
<b>Dépenses HT</b>	<b>2 649 815, 21</b>	<b>Recettes</b>	<b>2 649 815,21</b>

Décision adoptée à la majorité.

### Séance du 19 septembre 2018

#### **MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE 16)**

La rubrique 16° portant délégations consenties par le conseil municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L.2122-22 du CGCT est complétée de la manière suivante : « initier, proposer et accepter toute procédure de médiation dans les affaires intéressant la commune, sous réserve d'homologation par le Tribunal Administratif ». Les autres rubriques restent inchangées.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N°1 DU PLU - DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MODALITES DE CONCERTATION**

Révision du PLU sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du PADD, afin d'atteindre notamment les objectifs suivants :

- requalification d'un espace boisé classé en zone UC (parcelle 302) en arbres remarquables à préserver ;
- préciser les distances d'implantation des clôtures le long des Espaces de Bon Fonctionnement le long des cours d'eau afin de les reculer de 2,50 m (en zones agricoles et naturelles) ;
- étendre le périmètre de préservation des bâtiments présentant un intérêt patrimonial/architectural dans le centre ancien ;
- ajouter un nuancier de couleur pour les façades et les clôtures ;
- permettre la réalisation d'enduits sur les façades dans le centre-ancien ;
- préciser les marges de recul des constructions le long de la Poudre en zones urbaines ;
- préciser la largeur des voiries à réaliser au sein de l'OAP du Moulin à Vent ;
- ajouter une interdiction de construire pour des activités d'élevage en zone agricole ;
- ajouter la nouvelle zone d'étude du contournement Ouest de Nîmes ;
- ajouter les servitudes liées aux canalisations de gaz.
- autoriser la construction de murs de clôture en pierres apparentes.

Décision adoptée à la majorité.

#### **CONVENTION OPERATIONNELLE « SECTEUR AUBEPIN » A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE ET L'ETABLISSEMENT FONCIER PUBLIC D'OCCITANIE**

Poursuite de la démarche volontariste en matière de production de logement social par la sollicitation de l'EPF Occitanie pour une intervention foncière sur le secteur de renouvellement urbain et d'extension « Aubépin ». Signature de la convention opérationnelle d'une durée de 5 ans.

Décision adoptée à la majorité.

#### **VENTE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 9 RUE DE LA GLACIERE CADASTREE SECTION AN N°191**

Approbation de la vente de l'ensemble immobilier sis 9 rue de la Glacière, parcelle cadastrée AN N°191 à l'association diocésaine de Nîmes, au prix de 120 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE LIEU-DIT CAREIRON ET PESQUIER CADASTREE AV N°113**

Acquisition de la parcelle cadastrée section AV 113, sise à Milhaud, lieu-dit Careiron et Pesquier, d'une superficie totale de 2 485 m<sup>2</sup>, par application de son droit de préemption urbain, appartenant à la Société Civile Agricole d'Exploitation Moderne, représentée par son représentant Monsieur BRINGUIER Jean-Charles, demeurant à Villeveyrac (34560) au prix de 25 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **ACQUISITION D'UNE PARCELLE SIS A MILHAUD CADASTREE AV N°343 LIEU-DIT LES AIRES BASSES**

Acquisition moyennant l'euro symbolique la parcelle cadastrée section AV n°343 de 2 129 m<sup>2</sup>, appartenant à la SCA d'Exploitation Moderne, domiciliée 66 route de Montpellier à Milhaud, présidée par Monsieur Jean-Charles BRINGUIER.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES/SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE**

L'élargissement du périmètre du groupement à d'autres départements de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée nécessite d'adapter l'acte constitutif initial du groupement de commandes et pour l'achat d'énergies de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. La signature de la convention constitutive confirme l'adhésion de la commune pour une durée illimitée.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **ADHESION A LA CHARTE REGIONALE « OBJECTIF ZERO PHYTO »**

Engagement en faveur de la réduction des pesticides. Adoption d'un cahier des charges et de solliciter l'adhésion de la collectivité à la charte régionale « Objectif zéro phyto ».

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **AUTORISATION DE RACCORDEMENT DES AGRICULTEURS A LA BORNE BRL**

Compte-tenu du changement climatique perceptible, les agriculteurs exclusivement déclarés à la MSA, sont autorisés à se raccorder à l'une des sorties de la borne incendie municipale, de manière permanente, dans le respect strict de certaines modalités.

Décision adoptée à l'unanimité.

#### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ORDINAIRE ET DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS**

Versement d'une subvention ordinaire de 280 €, initialement prévue d'être versée à l'association « Les acolytes », à l'association devenue « le Club Taurin Paul Ricard Toros y Fiesta » suite à son changement de nom et de statuts. Attributions des subventions exceptionnelles ci-dessous :

• Li Taù :	600 €
• Bad Club Milhudois :	600 €
• Rugby Club Milhaud :	500 €
• FCPE :	380 €
• Association de Gymnastique Volontaire :	300 €
• La Pastorale :	200 €
• Andalou's'art :	200 €
Pour un total de :	2780 €

Décision adoptée à l'unanimité.

**PRISE EN CHARGE TOTALE DES FRAIS D'OBSEQUES D'UNE PERSONNE DEPOURVUE DE RESSOURCES FINANCIERES SUFFISANTES**

Prise en charge des frais inhérents à l'inhumation de Monsieur MARTINEZ Daniel, survenu à Milhaud le 30 juin 2018 qui s'élèvent à 1 466.01 € TTC conforme au devis initial des Pompes Funèbres Camarguaises. Décision adoptée à l'unanimité.

**PAIEMENT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » AU MOYEN DE CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL - CESU**

Acceptation des Chèques Emploi Service Universels - CESU - comme mode de paiement des activités périscolaires et extrascolaires ainsi que de la participation des familles au multi-accueil « Les petits bouchons ».

Décision acceptée à l'unanimité.

**REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » RELATIF A LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE - CAF**

Approbation du règlement de fonctionnement du multi-accueil « Les petits bouchons » relatif à la prestation de service unique PSU, afin d'uniformiser les financements de l'accueil collectif et individuel sur le territoire national.

Décision adoptée à l'unanimité.

**DENOMINATION DES ECOLES DE MILHAUD**

Suite à la consultation des Milhautois, du 15 février au 15 avril 2018, pour recueillir des propositions de noms pour chacune des deux écoles communales et le dépouillement du 30 avril 2018, ont été retenus les noms majoritairement proposés :

école maternelle sise rue des Lauriers : SAINT EXUPERY, école élémentaire sise 1 rue Pierre Guérin : JEAN DE LA FONTAINE.

Décision adoptée à la majorité.

**AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION-CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNES COMMUNE A NIMES METROPOLE ET PLUSIEURS COMMUNES MEMBRES**

Mutualisation d'un agent chargé des missions de Délégué à la Protection des Données (DPD) ou Data Protection Officer (DPO), dans le cadre de la mise

en œuvre du règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles : signature d'une convention cadre pour une répartition transparente et équilibrée des charges de fonctionnement.

Décision adoptée à la majorité.

**PARTENARIAT ENTRE LE LYCEE DE GAULLE-ANTHONIOZ DE MILHAUD ET LA COMMUNE RELATIF AU « JEUNE CITOYEN ET LA JUSTICE »**

Le service juridique de Milhaud a créé et mis en place le dispositif « le jeune citoyen et la justice » en partenariat avec le lycée De-Gaulle Anthonioz afin de favoriser l'éducation à la citoyenneté, permettre aux élèves une meilleure appropriation de l'environnement judiciaire par une approche bienveillante de la prévention et de la restauration des règles du vivre ensemble. Prise en charge des éventuels frais de déplacement et d'intervention des acteurs locaux et institutionnels lors des rencontres mises en œuvre dans le cadre de ce partenariat.

Décision adoptée à l'unanimité.

**AFFILIATION DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD**

Avis favorable à l'affiliation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ; le conseil municipal doit donc se prononcer en faveur de l'affiliation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de l'Agence technique départementale au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Décision adoptée à l'unanimité.

**CHARTRE DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)**

Approbation de la charte visant à clarifier le rôle de l'ATSEM pendant le temps de classe et d'interclasse et indiquant outre les missions principales, qu'il fait partie de la communauté éducative.

Décision adoptée à l'unanimité.

**CREATION - SUPPRESSION DE POSTES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

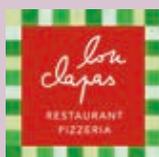
Suite à la réforme des parcours professionnels des carrières et de la rémunération, les postes concernés ont été modifiés, d'autres supprimés, certains créés à durée déterminée.

Le tableau des effectifs a été mis à jour pour faire correspondre la réalité des postes occupés.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Nouvelle installation à Milhaud**

**Une enseigne désormais rénovée aux accents et saveurs italiennes !**



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, M. Christophe DUBLED prend les rênes de ce nouvel établissement dont il a été apprenti avec M. GUÉMON, premier propriétaire..

M. DUBLED et son équipe vous proposeront très prochainement une restauration aux saveurs d'Italie.

Pizza (sur place ou à emporter) et plats divers. Christophe DUBLED et toute son équipe vous attendent avec impatience d'ici quelques jours...



## Travaux

### Le gymnase

#### Un point rapide sur l'avancée des travaux

Les travaux ont profité d'une bonne arrière-saison ce qui a permis de rattraper un peu le retard pris au printemps. Les pièces d'habillage des façades sont terminées ; elles sont composées de divers matériaux : pierres de taille pour les soubassements et les claustras qui jouent sur les effets de lumière, verre, bardages bois, le tout présentant un ensemble équilibré et harmonieux.

Pour ce qui est des aménagements intérieurs, l'accueil, les vestiaires, les douches et les sanitaires sont

bien avancés. Les carrelages et les faïences seront très prochainement posés. La salle du gymnase proprement dite est aussi en bonne voie d'achèvement. Le revêtement du sol est choisi pour convenir à l'ensemble des utilisateurs conformément aux normes sportives et de sécurité en vigueur.

Encore un peu de patience pour l'ouverture prochaine de ce bel équipement, qui nous l'espérons sera livré début 2019 !

### Réfection de la voirie

#### Impasse de l'autoroute (quartier des Bannières)

L'impasse de l'Autoroute en mauvais état (chaussée défoncée, ornières, trottoirs enfoncés) a été rénovée : reprofilage de la chaussée, emplois partiels, et revêtement bicouche, pour un montant total de travaux à hauteur de 9 720 € TTC.

La commune poursuit son engagement de réfection des voiries sur l'ensemble de la commune avec une action spécifique à chaque secteur.



## Sols souples

### Parc Rebeyrotte et crèche

Le parc Rebeyrotte, lieu très fréquenté par nos concitoyens et surtout par nos tout-petits, nécessitait une remise en état, les travaux ont été effectués au début du mois d'octobre et ils sont à présent terminés.

Tout a été aplani ; l'enrobé a été entièrement refait et il a pu accueillir les sols souples autour de tous



les jeux d'enfants sécurisant ainsi leurs utilisations.

Ces mêmes sols souples de la crèche « Les petits bouchons » seront repris dans leur totalité pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Le montant de ces travaux pour le parc Rebeyrotte et la crèche s'élève à : 37 716 € TTC.

## SNCF Réseau modernise vos lignes

SNCF Réseau a lancé un important programme de travaux en Occitanie : 2 milliards d'euros sont investis sur l'ensemble de la région en 10 ans afin de permettre au réseau ferré de conserver sa performance, sa sécurité et sa fiabilité.

En 2018 et 2019, 130 millions d'euros sont consacrés à la ligne Nîmes - Montpellier. Ce chantier qui consiste à moderniser entièrement la ligne sur 51 km sera réalisé en deux phases : au dernier trimestre 2018 pour la voie dans le sens Nîmes-Montpellier et au dernier trimestre 2019 pour l'autre voie.

Afin de limiter les conséquences pour les voyageurs des trains quotidiens, les travaux se dérouleront de 21h à 7h, du lundi au vendredi. Chaque nuit, un train usine modernisera un linéaire d'1 km de voie ferrée et, chaque matin, les circulations ferroviaires reprendront normalement.

Les bénéfices attendus de cet important chantier sont multiples : plus de ponctualité et de confort pour les voyageurs et des matériaux plus modernes qui diminueront le niveau sonore au passage des trains.

Travaux sur le secteur de Milhaud : du 24 septembre au 19 novembre.



# **Des visites importantes pour l'avenir des Milhaudois**

## **Réunion avec M. François LALANNE, Secrétaire Général de la Préfecture**

Deux thèmes étaient à l'ordre du jour de la réunion qui réunissait, le 24 juillet 2018 à la mairie, Messieurs François LALANNE, Secrétaire Général de la Préfecture, André HORTH, Directeur de la DDTM, Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud assisté de Joseph COULLOMB, Premier Adjoint, Mme Huguette SARTRE, Conseillère Départementale, André BOLJAT, Adjoint délégué aux services techniques aux bâtiments et réseaux, et enfin Frédéric ZANONE, Adjoint délégué à la sécurité et à la police municipale : les constructions illégales et le carrefour giratoire sur la RN113.

### **Les constructions illégales**

En complément des dispositions déjà prises pour identifier, sanctionner et faire détruire les constructions illicites par le Groupement Local de Traitement contre la Délinquance (GLTD), Monsieur François LALANNE, Secrétaire Général de la Préfecture, très impliqué, envisage d'engager des actions de dissuasion auprès des notaires, intervenant lors des cessions de terrains en zones inconstructibles, et auprès des propriétaires dont certains font preuve de comportements inadmissibles à l'occasion de ces transactions.

Une réunion publique d'information, initiée par la Préfecture, pourrait être organisée en fin d'année, qui serait l'occasion de provoquer une prise de conscience générale face à ce fléau et d'insister sur les risques encourus en cas de ventes de terrains avec construction illicite, effectuées en violation des règles de l'urbanisme.

### **Le carrefour giratoire sur la RN113**

Nous n'avons pas manqué, au cours de cette réunion, d'évoquer à nouveau la problématique d'absence de sécurité du carrefour de l'entrée ouest de Milhaud et la nécessité d'y apporter une réponse adaptée en terme d'aménagement, compte-tenu son importante fréquentation.

Les choses vont bon train et nous nourrissons l'espoir d'un dénouement favorable et rapide du projet de carrefour giratoire ; solution qui répondra le mieux, à la fois au flux de circulation, aux contraintes techniques et foncières du site, et à la nécessité de sécuriser et faciliter l'accès aux commerces de cette zone.

## **Le Département s'intéresse aux enjeux de mobilité et de sécurité routière**

Le 14 juin dernier, M. Denis Bouad, Président du Département du Gard, accompagné des conseillers départementaux du canton de Saint-Gilles, Mme Huguette Sartre et M. Eddy Valadier, a répondu à l'invitation du maire, Jean-Luc Descloux assisté du premier adjoint, Joseph Coullomb, et de l'adjoint délégué à la voirie, André Boljat, afin de constater sur le terrain les enjeux de mobilité et de sécurité routière sur la commune.

M. le Maire avait souhaité rencontrer M. Denis BOUAD pour lui soumettre les problématiques de circulation et d'accessibilité du futur quartier



Aubépin. Il a principalement insisté sur le carrefour « Intermarché », sortie ouest du village sur la RN113, trop accidentogène et sur le carrefour entre cette même RN113 et la RD262.

Outre le projet de carrefour giratoire sur la RN113 en cours d'étude, la visite sur le site, a permis de mesurer à quel point il était nécessaire d'apporter une réponse à une autre question concernant le flux de circulation envisagé dans les prochaines années, au niveau de la liaison entre la RD262 et la RN113, qui n'existe aujourd'hui que dans un sens (bretelles seulement depuis et vers Nîmes).

Les solutions paraissant le mieux correspondre aux enjeux de mobilité à venir et au développement local pourraient résider dans l'implantation d'un carrefour giratoire en lieu et place du demi-échangeur actuel, ou à son achèvement.

Même si la commune a entamé les démarches nécessaires en direction de l'État, le soutien concret du Département, particulièrement à travers ses capacités d'ingénierie et la mobilisation de ses agents, est un élément important, mesuré et confirmé par M. Denis Bouad.

Ainsi, les services techniques du Département

apporteront, dès que possible, des éléments concrets de solution pratique d'amélioration de la desserte et de la sécurité des usagers, en inscrivant bien sûr leur travail dans une vision globale des aménagements routiers à l'ouest de Nîmes.

Les services d'ingénierie du Conseil Départemental analyseront la faisabilité de tels ouvrages qui pourraient être portés par l'État avec des participations des financeurs institutionnels.

Les conclusions de ce travail devraient être présentées à l'automne 2018.



## **Signature de la convention entre le Maire et la Présidente du Conseil Départemental d'Accès au Droit**

Le 24 septembre 2018, la création du Relais d'Accès au Droit de la commune de Milhaud a été officialisée par la signature de la convention entre M. Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, assisté de Mme Zineb HADDOU, Conseillère Municipale déléguée aux affaires juridiques et à l'emploi, et Madame Catherine LELONG, Présidente du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) et du Tribunal de Grande Instance de Nîmes (TGI).

Ce relais d'accès au droit est labellisé par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Gard.

La ville de Milhaud a ainsi concrétisé un projet de campagne, pour accompagner au mieux les personnes dans leurs droits et devoirs face à une difficulté juridique ou administrative, et les aider à trouver une solution à leurs problèmes, et ce de façon gratuite.

Un avocat du barreau de Nîmes sera donc présent tous les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 9h à 12h en

mairie, pour vous accueillir et vous conseiller.

Les consultations sont gratuites, sur rendez-vous exclusivement au 04 66 74 61 88 ou par mail : [relaisdroit@milhaud.fr](mailto:relaisdroit@milhaud.fr)



# Environnement

## Halte aux incivilités !



## Le point sur les actions de la mairie

Chaque lendemain de week-end, c'est le même refrain. Téléviseurs, appareils électroniques en tout genre, vieux mobiliers jonchent les chemins. Bien souvent, ces encombrants ont été déposés à côté des bennes de tri, comme un cadeau laissé aux agents de la commune, à qui pourtant cette tâche n'incombe pas. Chacun d'entre nous, en parcourant la garrigue environnante, peut remarquer ce spectacle de désolation qui s'offre au regard des promeneurs amoureux de la nature.

**« Un constat qui coûte pendant cher à la collectivité. »**

### Autour des zones les plus peuplées

Notre commune est très proche des principaux foyers de peuplement et très innervée par les axes de circulation. Ceci expliquant sans doute cela. Cette situation sans fin est un crève-cœur, mais aussi une raison de redoubler d'attention, de pédagogie et de renforcer les sanctions.

### Un dépôt attire d'autres dépôts

Une fois les dépôts constatés, dans la plupart des cas, les services municipaux procèdent à leur enlèvement dans les 24 à 48 heures. Car « un dépôt attire d'autres dépôts », malgré la pose de barrières et des panneaux d'interdiction.

Les contrevenants entrent généralement en action tôt le matin ou tard le soir. Les colonnes de collecte du verre, les bosquets, les chemins isolés les attirent. De plus, beaucoup de dépôts sont faits à proximité des déchetteries. C'est paradoxal, mais cette délinquance et ces incivilités sont de plus en plus nombreuses.

Ces dépôts sont un réel risque de pollution du sol,

de l'air et de la nappe phréatique et un danger pour la faune et la flore qui s'appauvrissent à plus ou long terme.

On se croirait ramenés au temps des Gaulois, qui jetaient leurs ordures dans les fossés autour de leurs habitations, mais n'oublions pas que tout était pratiquement dégradable à l'époque, le bidon de produits chimiques (peintures, solvants, huiles...), lui, ne l'est pas.

Bien que la déchetterie soit gratuite pour les particuliers, cette pratique lâche et anti-citoyenne ne diminue pas.

Mais, l'adage, « pas vu pas pris », ne les met pas à l'abri éternellement, car s'ils sont pris, les pollueurs encourent une amende allant de 1 500 à 3 000 €.

Quelques exemples de dépôts qui ont été nettoyés par et aux frais de la ville : nettoyage des chemins en garrigues (chemin de Caveirac), du chemin vicinal, du quartier Cante Perdrix, du quartier Bramabiau le long de la voie ferrée, du Petit Chemin des Sourbans-Bas...



## Collecte des encombrants

### Nos espaces naturels

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants devant le domicile des usagers milhaudois est organisée par la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole. Cette collecte a lieu 1 jour par mois selon un planning pré-établi et permanent, en général le deuxième vendredi de chaque mois.

Les encombrants sont collectés UNIQUEMENT sur inscription :

- par courrier : NÎMES MÉTROPOLE - DCTDM, 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9
  - sur place : Nîmes Métropole - DCTDM, 130 chemin de Bernis - Parc du 3<sup>e</sup> Millénaire - 30820 Caveirac.
  - par télécopie : 04 66 75 62 68
  - par courriel : dctdm@nimes-metropole.fr
- Tél. : 04 66 02 54 54

La demande doit être formulée auprès de la DCTDM pour être prise en compte sur la tournée de collecte. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande. La collecte est limitée à 2 grosses pièces par foyer et par mois. Les

encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 6h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchetterie.

Prochaines dates de collecte des encombrants sur Milhaud :

- 9 novembre 2018
- 14 décembre 2018.



## Un geste citoyen

### Nos espaces urbains aussi

Vous êtes nombreux, comme dans beaucoup de communes de France, à signaler sur les réseaux sociaux, la présence d'herbes dans l'espace public et à vous en plaindre. Les agents des services espaces verts mettent pourtant tout en œuvre pour désherber dans les meilleurs délais, mais ne peuvent à eux seuls empêcher la repousse, surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Les pratiques ont dû évoluer et s'adapter à la loi LABBE qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour les espaces verts et la voirie. Il a donc fallu revenir au désherbage manuel.



Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la qualité de l'environnement, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre et surtout il ne retarde pas la repousse comme les désherbants utilisés auparavant.

Nous comptons sur votre sens civique puisque arracher les mauvaises herbes devant chez soi ne prend que quelques minutes. Certains d'entre vous le font déjà et nous les remercions chaleureusement.

On pourrait nous dire « on paie des impôts pour ça », justement en faisant ainsi, on évite des frais supplémentaires.

Ce débat appelle un changement profond d'état d'esprit dans la relation entre administrés et commune car pour désherber tous les trottoirs et allées de la ville, il nous faudrait engager une armée d'agents supplémentaires.

Des solutions mécaniques et des produits phytosanitaires écologiques verront peut-être le jour.

# Urbanisme

## « Bourgs-centres »

Pour « booster » le développement des territoires ruraux, la Région veut s'appuyer sur les « bourgs-centres », ces communes de taille variable ayant en commun d'être le centre névralgique de tout un territoire.

Depuis 2014, notre majorité a souhaité reprendre en main l'évolution urbaine de Milhaud. C'est l'objectif que nous avons recherché lors de l'élaboration du PLU et que nous poursuivons avec notre projet « bourgs-centres ». Encadrer le renouvellement urbain de Milhaud et la structuration des pôles d'activité est notre priorité pour veiller au respect de l'identité de notre cité.

C'est le sens que nous avons voulu donner à l'aménagement du nouveau quartier Aubépin que nous lançons actuellement, avec l'assistance de l'Agence d'Urbanisme Région Nîmoise et Alésienne et de la SPL AGATE, et qui respecte une cohérence d'ensemble et préserve la qualité de vie de ses futurs habitants dans un quartier apaisé par une bonne gestion de la circulation automobile et favorisant les déplacements doux, s'ouvrant au Sud du site sur un véritable parc urbain.

Le centre-ville doit être repensé et redimensionné, avec la réfection de son bâti vieillissant et le renforcement de ses commerces de proximité.

### Les « bourgs-centres », locomotives des territoires ruraux

Avec un territoire élargi, la région Occitanie est la seconde plus vaste région de France et la 5<sup>e</sup> en terme de population. Elle accueille plus de 52 000 nouveaux habitants chaque année ! La région a engagé de nouvelles politiques publiques pour répondre à ces nouveaux besoins et défis engendrés par cette croissance démographique, tel que soutenir le développement économique avec le corollaire d'emplois durables et la préservation de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

La région est déjà compétente en matière de développement économique, d'aménagement durable et de transports, gère aussi les lycées et les politiques d'apprentissage et de formations professionnelles ; elle partage avec les autres collectivités locales la compétence sur la culture, le sport, la promotion des langues régionales,

l'éducation populaire et le tourisme. Elle gère également la grande majorité des fonds européens de développement régional pour l'emploi et l'agriculture.

La région a mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner et soutenir les communes et les EPCI, telle la politique « bourgs-centres ». La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs représente un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique ; ils seront un des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie, et à l'équilibre des territoires en Occitanie. Ils joueront un rôle central vis-à-vis de leur territoire environnant en répondant aux aspirations des populations dans des domaines variés :

- la création d'équipements publics,
- la rénovation énergétique et la mise en accessibilité des bâtiments publics,
- la production et la rénovation de l'habitat locatif aidé et de logements en accession à la propriété,
- le maintien ou le développement de commerces ou d'artisanats de proximité,
- la création de maison de santé et de centres de santé pluri-professionnels,
- la requalification des espaces publics et le développement des cheminements/promenades pour piétons/vélos implantés sur des espaces paysagés et arborés,
- des jardins collectifs,
- la création de nouveaux équipements sportifs et de loisirs...

Sans oublier d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises (qualité des infrastructures d'accueil et de services). La revitalisation du commerce de proximité fera l'objet d'une attention toute particulière.

### Agir sur l'ensemble des leviers possibles

Avec cette nouvelle politique, il s'agit, sur la base d'un projet de valorisation et de développement, de dynamiser ces bassins de vie ruraux en attirant des entreprises mais aussi en développant de l'activité dite résidentielle, c'est-à-dire liée à la présence d'une population sur place et qui va donc générer une activité économique non négligeable. Pour maintenir ou attirer cette population, la Région soutiendra les projets d'amélioration de l'habitat et

du cadre de vie. Il s'agit aussi d'aider à maintenir et densifier les offres de services que ce soit en matière de santé, d'enfance, d'équipements sportifs, culturels ou encore touristiques.

Une attention toute aussi particulière sera accordée à la mobilité. Enfin, outre les domaines d'action identifiés, la Région prévoit d'accompagner les « bourgs-centres » dans des projets encore plus innovants. Cette politique accompagne les territoires ruraux dans leurs démarches de transition écologique comme par exemple la réduction des consommations énergétiques et l'usage des énergies durables. Redynamiser les bassins de vie ruraux freinera l'étalement urbain, lequel n'est pas sans répercussion sur notre environnement.

Milhaud ayant été concernée et élue pour mener cette politique, nous avons souhaité y répondre favorablement et nous engager dans cette

proposition en définissant un projet global de développement en lien avec Nîmes Métropole et son projet de territoire, le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et le PAYS (structure intercommunale regroupant Nîmes Métropole et la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence).

Nous avons, dans le cadre de la politique « bourgs-centres » à notre disposition un « bouquet » de dispositifs qui pourra être mobilisé au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Cette opération nous permettant d'écrire la vision d'un Milhaud rajeuni, en plein essor, au cœur d'un secteur ouest en plein développement de par ses infrastructures de transport et de son économie en pleine expansion ; un Milhaud qui pourra enfin occuper la place qu'il mérite.

## **Les logements locatifs aidés (LLA)**

### **Une mise au point nécessaire**

2/3 des gardois sont éligibles au Logement Social et une frange de plus en plus importante de cette population ne parvient pas à se loger décemment. Pour répondre à ces besoins, il faut construire de nombreux logements aidés en respectant une répartition juste sur le territoire. Dans ce cadre, 12 communes, dont Milhaud, ont été déclarées en état de carence.

La loi SRU contraint financièrement les communes « récalcitrantes » à s'engager dans la réalisation des logements manquants sous la forme de pénalités financières prélevées sur leurs ressources.

Elle prévoit également de retirer au maire le droit de préempter les biens mis en vente (terrains, immeubles).

Ce droit de préemption est alors automatiquement transféré au Préfet qui « achète » les biens qui répondent aux critères pour y positionner un bailleur social. Milhaud, par deux fois, a subi ce sort.

Quand une équipe municipale lance une opération, elle est confrontée bien souvent à des contestations de ses administrés : le fantasme du Logement Social en forme de barre HLM et de population « délinquante » est bien tenace, il n'en est en fait rien, bien au contraire.

Actuellement, notre déficit se situe autour de 105 LLA manquants.

Le Préfet, qui a bien pris en compte les efforts consentis, et la bonne volonté municipale a fait glisser Milhaud de commune carencée en commune déficitaire ; les pénalités sont toujours dues, mais le droit de préemption nous a été restitué.

La situation sur ce plan s'est améliorée mais nous nous devons, ne serait-ce que pour respecter les prévisions de croissance démographique de la commune (55 logements/an dans le cadre du Plan Local de l'Habitat), poursuivre notre réflexion afin de pouvoir accompagner le renouvellement de notre population et son développement tant au niveau des familles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficulté.

C'est une des orientations de notre politique en matière de logement. Répondre le mieux possible aux attentes de nos concitoyens, mais aussi maintenir le lien social entre les générations et les différentes catégories de population constituent le moteur de l'action que nous avons menée jusqu'ici, et que nous poursuivrons en tenant compte des enjeux actuels : économie du foncier, diversification de l'offre de logements (afin de préserver notre environnement et maintenir un équilibre indispensable entre la construction de logements en accession à la propriété que ce soit de type pavillonnaire ou d'immeubles de standing, et la production d'un habitat locatif à vocation sociale tout aussi nécessaire), sans oublier les résidences « seniors » et celles en direction du public présentant

## Actualités municipales

un certain degré de handicap.  
Les projets en LLA lancés depuis le début de notre mandat sont actuellement au nombre de 9 :

- Sourban Haut : 40 logements livrés
- Le Parvis du Gymnase : 42 logements
- La Bastide aux Amandiers : 8 logements
- Chemin du Creux : 13 logements
- Rue du Moulin à Vent : 16 logements
- Résidence Mithra : 23 logements
- Résidence Valette de Travessac : 15 logements
- Villa Aemilius : 14 logements
- Le Clos du Temple : 21 Logements

soit un total de logements aidés produits ou en cours de 192.

Ce choix politique, nous l'assumons, même si nous sommes conscients que l'augmentation de la population qui en résultera aura des conséquences en termes de services à adapter ou redimensionner (voirie, commerces, transports, écoles) et de respect de l'environnement, de l'esthétique, de la taille et de la typologie des appartements. En effet, nous mettons plutôt l'accent sur de petits projets,

à l'échelle humaine afin d'éviter le phénomène de ghettoïsation de façon à préserver notre identité et notre qualité de vie ; l'objectif étant de conserver la singularité de notre citée organisée autour de deux grandes entités paysagères : les garrigues au Nord et la plaine agricole de la Vistrenque au Sud.

**« Ceci étant, nous ne devons pas oublier que nous ne sommes propriétaires d'aucun terrain et que nous n'avons aucun droit d'empêcher un propriétaire de vendre son terrain ou sa maison, ni d'être sollicité par un « constructeur ». Mais nous veillons toujours à ce que ces projets de construction qui nous sont présentés soient conformes à la politique d'équilibre et d'harmonie qui est la nôtre sur le plan de l'urbanisme. »**

## Jardin collectif

### La municipalité envisage d'élaborer un projet de jardin collectif dans la commune

Qu'il s'agisse de jardins partagés, familiaux, pédagogiques ou d'insertion, ces jardins collectifs permettent à tous, l'accès à une alimentation de qualité tout en préservant de manière respectueuse l'environnement. Ils sont toujours le lieu de transmission de savoir-faire, d'échanges de pratiques entre jardiniers et de moments de détente en famille, entre amis ou entre voisins, toutes générations confondues et de permettre de produire une alimentation de qualité pour les ménages et nos écoles.

C'est aussi le lieu de rencontre des personnes qui ont la même passion du jardinage. Pour beaucoup, les jardins représentent un formidable moyen de faire pousser soi-même ses fruits et légumes pour retrouver le goût des bons produits et une alimentation plus saine ; c'est aussi pour les personnes sédentaires une très agréable façon de faire de l'exercice.

À tout âge, ce sont des lieux de vie où on peut apprendre à reconnaître les espèces, comment les associer, ce qu'il leur faut pour bien grandir. C'est un moyen concret et plaisant pour apprendre à connaître la nature qui nous

entoure et la richesse de la biodiversité. C'est aussi le moyen d'apprendre à jardiner autrement avec des pratiques responsables.

Si ce projet vous intéresse, et afin de programmer une réunion sur le thème : « de l'idée au développement du projet », nous vous proposons de vous manifester en contactant monsieur Denis MERLO Adjoint au Maire à la mairie par téléphone, courrier, ou par mail à l'adresse : [denis.merlo@milhaud.fr](mailto:denis.merlo@milhaud.fr).





## Coup d'œil dans le rétro pour la crèche « Les petits bouchons »

### Passerelle avec les élèves du lycée de Milhaud

Un projet passerelle avec les élèves du lycée a été élaboré avec Mme GARRIDEL, professeur du lycée, pour les sensibiliser à la relation à l'enfant. Cette action s'est terminée par un échange intergénérationnel avec l'EHPAD, fin mai 2018.

Un petit-déjeuner a été partagé par les enfants, les élèves du lycée et les personnes âgées, au cours duquel ils ont chanté ensemble. Ce fut un moment chaleureux et plein d'émotions pour chacun.

### Invitation du centre de loisirs

Dans le cadre du projet passerelle entre la crèche et le centre de loisirs, 2 sorties ont été organisées :

- une matinée accrobranche et un pique-nique à la pinède au moulin à vent, le 18 juillet,
- une journée découverte au centre de loisirs et participation aux activités proposées, le 24 juillet.

Ces journées ont permis des échanges très intéressants entre les enfants d'âges différents, aux tout-petits de rencontrer d'autres adultes, de découvrir un autre environnement et de nouvelles activités.

L'équipe de la crèche remercie les professionnels pour l'accueil chaleureux et convivial qui a été réservé au personnel comme aux enfants.

### Fête de fin d'année

La fête de fin d'année a eu lieu le 22 juin 2018 sur le thème « La coupe du monde des petits bouchons ».

La crèche a été décorée par les enfants accompagnés des professionnels de la petite enfance.

L'après-midi a été très animé avec un match, organisé avec les enfants, avec remise de coupe et médailles sur la musique de la coupe du monde.

Toute l'équipe remercie les parents pour l'excellent goûter qui a clôturé cette fête !



## Fête de l'école élémentaire en chansons

Le vendredi 29 juin, parents, grands-parents, amis, voisins et élus sont venus assister au concert préparé par nos petits artistes en herbe qui, avec leurs instituteurs, avaient constitué une chorale dont les répétitions se sont enchaînées. Chacun a fourni le meilleur de lui-même et, attentifs et concentrés, ils nous ont proposé un répertoire divers et varié dans la cour de l'école qui a enchanté l'auditoire. Les tenues harmonieuses où se conjuguaient le noir et le blanc ont accentué davantage cet esprit de cohésion et d'ensemble. Les jeunes choristes ont reçu en retour de leurs prestations une salve d'applaudissements.

Au regard de la réussite du concert Joël FRANCI-NI, Directeur de l'école, a tenu à féliciter personnellement les choristes et chefs de chœur pour leur belles interprétations.

À l'issue du spectacle, la traditionnelle remise des récompenses a eu lieu. Une attention toute particulière a mis à l'honneur Martine Issalis, Présidente de l'association Garrigue Font des Chiens, afin de la remercier pour son investissement à faire découvrir la garrigue, depuis plusieurs années, à tous les élèves. Accompagné de Mesdames Aurélie FOUCHARD, Adjointe, et Sandrine CAMPOS, Conseillère Municipale, le Maire, Jean-Luc Descloux, a adressé ses félicitations au directeur et ses remerciements aux deux enseignantes, qui quittaient tous les trois notre école en cette fin d'année.

Un grand bravo à tous pour cette belle fête de fin d'année !



## Un nom pour nos écoles

Depuis plus de deux siècles, la France rend hommage aux grands noms de son histoire, de la littérature, de la science, parfois de la politique et des sports, en baptisant de leurs patronymes écoles, collèges et lycées.

Depuis leur existence les écoles communales de Milhaud n'ont pas reçu de dénomination particulière ce qui a interpellé plusieurs d'entre vous, administrés, parents, élus.

La municipalité a donc mis en œuvre une très large

consultation du 15 février au 15 avril 2018, afin que l'ensemble de la population, les enseignants des deux écoles, les directeurs, les associations de parents d'élèves, les personnels municipaux des écoles, les élus du conseil municipal des Jeunes, les élus et le Maire soumettent leur proposition.

À l'issue du dépouillement qui s'est déroulé le 30 avril 2018, les noms majoritairement proposés ont été classés pour chacune des écoles et le conseil municipal, réuni le 19 septembre dernier, a conclu cette consultation en approuvant leur dénomination.

**L'école maternelle devient : l'école SAINT EXUPÉRY**  
**L'école élémentaire devient : l'école JEAN DE LA FONTAINE**

## Une rentrée scolaire dans nos écoles sous les meilleurs auspices

Le beau temps était au rendez-vous pour cette première journée de rentrée scolaire. Les équipes enseignantes et d'animation avaient tout préparé pour accueillir parents et enfants dans les meilleures conditions.

Le nouveau directeur, Yannick Béart, a accueilli parents et enfants, puis a effectué une visite des classes, accompagné du maire Jean-Luc Descloux, Huguette Sartre, conseillère départementale, d'Aurélié Fouchard, adjointe au maire déléguée à l'éducation et aux affaires scolaires et de Sandrine Campos, conseillère municipale déléguée aux écoles.

Les effectifs à l'école élémentaire pour cette rentrée 2018/2019 sont de 328 enfants.

Certains projets scolaires seront reconduits comme les échecs, le cross, le défilé, le jardin potager, et d'autres verront le jour très certainement sous l'impulsion de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

À noter cette année en école élémentaire, parmi les quatorze classes, l'une d'entre elles, dédiée et spécialisée, est ouverte pour les non-lecteurs et les enfants en très grandes difficultés. L'attention très particulière et le soin apportés à la décoration de la classe par l'enseignante,

visent à créer un climat de confiance et de bien-être propices à la fréquentation et à l'assiduité dans cette classe.

À l'école maternelle, Madame Corinne Rocalba, Directrice de l'école, a accueilli, dans les huit classes de l'école, 197 enfants.

À noter cette année, l'ouverture d'un atelier initiation à l'échec en grande section à l'école maternelle avec une intervenante spécialisée.

Nous souhaitons à tous, enseignants, parents, enfants et personnel municipal délégués aux écoles, une excellente année scolaire 2018/2019.



## Tableaux Blancs Interactifs 3 nouveaux TBI à l'école élémentaire

La municipalité poursuit son action d'équipement en terme de TBI et d'investissement à l'école élémentaire.

L'école élémentaire s'est adaptée depuis de nombreuses années aux nouvelles technologies. En ce début d'année, la voici équipée de trois nouveaux tableaux blancs interactifs.

L'équipement des écoles par

ce nouvel atout à la fois ludique et pédagogique se poursuivra en fonction des demandes des enseignants et selon les possibilités financières de la commune qui compte bien mener son action sur l'ensemble de l'établissement et doter ainsi toutes les classes.

Pour parfaire leur utilisation et profiter au mieux des fonctionnalités des TBI, les instituteurs concernés bénéficient d'une formation.



## Un nouveau directeur et de nouveaux enseignants

Après plusieurs années en tant qu'instituteur, Monsieur Yannick BEART, qui connaît bien l'établissement, succède à Monsieur Joël Francini à la direction de l'école élémentaire. Pleinement satisfait de ce premier bilan de rentrée, il prend la tâche avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Nous adressons également un message de bienvenue à Madame Carine FRENOI (CE2 B), Madame Amandine GALERA (CM1 C), Mesdames Laetitia SELIGNY et Amélie MENEY (CM2 B), Madame Alexandra GARCIA (TD) et Monsieur Daniel ABELA (ZIL), nouveaux enseignants.

## Un visiophone pour l'école maternelle

Cet outil a été installé, entre autre, dans le cadre des préconisations du plan Vigipirate, concernant les établissements qui possèdent des garderies.

Il aura également un autre rôle en dehors des heures d'entrée et de sortie de l'école. Le visiophone est ce qu'il y a de mieux pour vérifier qui peut, ou non, pénétrer dans l'école.

Au-delà du risque d'intrusion ou de risque d'attentat, le système simplifie la vie de l'école.

Les mesures prises consistent à intégrer une culture de prévention et de sécurité dans les gestes quotidiens.

La sécurisation de l'intérieur des locaux est ainsi réaffirmée par la municipalité, en privilégiant des dispositifs anti-intrusion, et elle est intégrée au travers de plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) de l'école.



## CMJ de Milhaud

### Les jeunes Milhardois dans l'exercice de la démocratie

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le lundi 25 juin sous la présidence du maire, Jean-Luc Descloux, assisté d'Aurélie Fouchard, déléguée à l'éducation, aux affaires scolaire, à l'enfance et à la jeunesse, et de Sandrine Campos, déléguée aux écoles, restauration scolaire et activités périscolaires.

C'est Léonie qui a présenté la première des dix-huit délibérations à l'ordre du jour de cette séance : le projet d'achat de matériel de karaoqué.

Suivie de Samuel, Eva, Swana, Maëlys, Roxane, Camille et Joris qui se sont succédés pour les différents points inscrits à l'ordre du

jour, tous adoptés à l'unanimité.

Parmi les points essentiels à retenir :

- de nombreuses propositions ont concerné l'aménagement et les jeux à l'école,
- porter un bouquet ou une plante et des bonbons aux personnes âgées de la maison de retraite de la commune, afin de passer un moment agréable d'échange intergénérationnel,
- allouer une subvention, sous forme de don (150 €) à l'association Relais Loisirs Hadicap 30 à NÎMES qui intervient au niveau de l'accueil et de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs du Gard.



Pour la réalisation de l'ensemble des projets nécessitant des financements, un budget de 2 000 € leur est attribué par la commune.

# ALSH - ÉTÉ 2018

## En route pour l'aventure !

**Tel fut le thème des 3 semaines d'ouverture de l'Accueil de Loisirs de Milhaud.**

La chaleur n'aura pas eu gain de cause auprès de nos petits aventuriers ; l'ALSH affichait complet dans toutes les sections.

En effet, des sorties de plein air ont été organisées à l'ombre des grands arbres, comme à « Escattes Aventure » (Accrobranche à Poulx) et la mini-grimpe à la pinède de Milhaud, avec notre intervenant escalade, ou bien encore, « Terraventure » avec ses jeux d'eau.

Les JDS (Journées Découverte Sportive proposées par Nîmes Métropole) ont, une fois de plus, ravi les plus grands, grâce à des intervenants toujours aussi motivés, proposant cette année : rugby, course d'orientation, canoë, baseball et volleyball.

Pas besoin d'aller bien loin pour faire de l'escalade : le Grand Menhir s'était installé sur le boulodrome de Milhaud pour que chacun s'essaye au Super Mur de 8 mètres de haut.

Sans oublier la nuit à l'ALSH : certains enfants motivés ont troqué leurs bons lits douilletts contre un sac de couchage en participant à la nuitée organisée dans le dojo de Milhaud.

D'autres sorties, moins physiques et dans des lieux climatisés, ont rythmées la période, comme le bowling et le cinéma, sans oublier, les sorties à la piscine Némausa, toujours au rendez-vous de nos étés à l'ALSH.

Deux projets passerelles, crèche-école maternelle et GS-CP, ont permis, par des activités communes, de

créer des liens entre chacuns des participants, favorisant ainsi une rentrée scolaire plus sereine.

Chaque jour sur l'ALSH, tous les enfants ont pu alterner petits jeux en équipe, activités manuelles, jeux d'eau, mais aussi temps libre et calme.

Un grand merci à M. Noël Croxate, artisan boulanger sur la commune, qui depuis 4 ans, communique au sein de l'ALSH « la passion de son métier » aux enfants, au travers d'ateliers ludiques et gourmands.

Le dernier jour, petits et grands ont proposé un petit spectacle aux parents qui découvraient aussi le diaporama des moments forts de l'été.

### Les prochains ALSH - saison 2018/2019

L'ALSH accueille les enfants sur les périodes de vacances scolaires de 8h à 18h, sur les 2 écoles (en fonction de l'âge de l'enfant).

**Toussaint :** du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018

**Hiver :** du lundi 25 au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019

**Printemps :** du mardi 23 au vendredi 26 avril 2019

**Été :** du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2019

Les mercredis scolaires : de 8h à 12h, sur l'école maternelle uniquement pour tous les enfants de 3 à 11 ans.

Tous les programmes d'activités ALSH (mercredis et vacances) calendriers et événements, vous serons communiqués via le site internet de la ville [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr) et sur les panneaux d'affichage.

Les inscriptions s'effectuent au bureau de la scolarité (à côté des bureaux de la police municipale).



## Le jeune citoyen et la justice

### Projet en partenariat avec le lycée Geneviève de Gaulle - Anthonioz

Le 6 juin 2018 avait lieu la simulation d'un procès judiciaire par les élèves de la classe de 1<sup>re</sup> STMG du lycée Geneviève de Gaulle - Anthonioz .

Suite à un programme bien chargé, les élèves ont pu acquérir les compétences, le vocabulaire juridique et la compréhension du système juridique pour rendre encore plus parfait et plus véritable cette simulation de procès.

C'est ainsi que tous les élèves de cette classe ont participé à :

- deux séances du tribunal correctionnel de Nîmes,
- deux thèmes du café des parents de Milhaud, avec comme intervenant la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Caissargues et Maître BARGETON DYENS pour la parole de l'enfant en Justice, l'intervention de M. le Major de la gendarmerie de BERNIS, sans compter les interventions d'un avocat inscrit au barreau de Nîmes, pour apprendre à ces élèves le rôle des auxiliaires de justice, les conditions d'audition, de garde à vue et le déroulement d'un procès de la plainte à l'audience en passant par les actes juridiques.

Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) est aussi intervenu sur les préjugés en milieu professionnel.

Ce beau programme suivi par les élèves sous la responsabilité de Mme ALVES, professeur de français,

de M. ADAM, professeur de droit aidé et soutenu par Mme QUADRUPPANI et M. BOMPARD, professeur d'EPS, a connu un fort succès lors de la présentation de leur travail.

Ce procès fictif a donc été très apprécié par les personnes invitées à cette occasion qui ont pu constater d'éventuelles vocations chez certains élèves.

Au vu de cette réussite incontestable, ce Projet sera renouvelé pour l'année 2018/2019.

Un grand bravo à tous les acteurs, participants et encadrants dans ce projet !



## Les policiers municipaux en deux-roues

Le service de Police Municipale dispose de véhicules toutes équipés mais « mal adaptés au tout-terrain ». Avec les motos, qui étaient « rangées » dans un coin, remises dans un parfait état mécanique, la police municipale pourra désormais arpenter plus facilement les voies piétonnes et les sentiers de notre garrigue et de notre plaine du Vistre.

Se déplacer ainsi offre bien des avantages : la moto permet d'élargir le champ de vision par rapport à la voiture, de gagner en mobilité et en réactivité d'intervenir plus rapidement et d'accéder à des endroits plus difficiles en véhicule.

Avec ce nouveau moyen de mobilité, durant les vacances, de nombreuses maisons et pavillons, isolés et difficiles d'accès ont pu être surveillés.

La moto permet d'étoffer les missions et les patrouilles d'interventions par un maillage complet du territoire de Milhaud : centre urbain, garrigue au nord et plaine au sud.



# Télex

## NÎMES AGGLO RANDO



Le territoire de Nîmes Métropole s'est doté récemment d'un outil de valorisation et de sensibilisation de ses itinéraires de randonnées, par l'intermédiaire d'une application mobile nommée « Nîmes Agglo Rando ». Gratuite, celle-ci est disponible depuis les plateformes de téléchargement Android et Apple.

Outre le guidage de l'utilisateur, « Nîmes Agglo Rando » offre un moyen pratique et ludique de valorisation du patrimoine bâti, naturel et culturel des communes de l'Agglomération. Cette application permet également, via une collaboration avec Gard Tourisme, la promotion de l'offre touristique locale grâce au référencement et à la localisation des hébergements, restaurants et des manifestations proposées à l'échelle des 39 communes de Nîmes Métropole.

Très simple d'utilisation et disponible sur tous les smartphones, l'application propose pour le moment 15 boucles.

## Une borne milliaire de Milhaud au musée de la Romanité à Nîmes

Le terme de borne milliaire est utilisé pour qualifier les colonnes romaines placées le long des routes romaines et plantées tous les milles romains. Un genre de colonnes gravées à usage de panneaux indicateurs.

Le financement des routes étaient souvent local ; les milliaires comportaient souvent le nom de la cité et celui du généreux donateur.

Deux milliaires, situées sur les emplacements III et V du bornage d'Antonin sur le tronçon Nîmes/Ambrussum, étaient situées sur le territoire actuel de la commune de Milhaud, presque cachées dans les murs de la vieille église.

Ces milliaires ont été transférées par la suite sur le site de la Porte Auguste à Nîmes par l'architecte de l'époque, M. Revoil, lors des importants travaux de rénovation et d'agrandissement que cette église

a connu de 1861 à 1864 et qui ont donné naissance à l'église actuelle.

Une de ces deux milliaires est aujourd'hui au musée de la Romanité à Nîmes.

Avec l'exposition de sa borne milliaire, Milhaud est donc mise à l'honneur au musée de la Romanité !



## Un nouveau Centre de Secours Appel à candidature de pompiers volontaires



La construction d'un nouveau centre de secours dans la Zone Industrielle de Nîmes Saint-Césaire va débuter pour une ouverture au cours du premier semestre 2020.

Ce centre de secours défendra l'ouest de la ville de Nîmes, ainsi que certaines communes de sa périphérie immédiate, dont Milhaud.

Il recrutera et formera dès 2019 des sapeurs-pompiers volontaires pour les besoins de son fonctionnement. Les candidats doivent être âgés

de 18 à 45 ans et participer aux épreuves de sélection (tests sportifs, épreuves écrites et entretien oral) qui se dérouleront fin novembre 2018.

Les candidatures avec lettre de motivation et CV sont à adresser au :

SDIS DU GARD  
À l'attention du  
Commandant SALTET  
BP 48069  
30932 NIMES CEDEX 9

## Les Réveillons de la Solidarité de la Fondation de France

Pour certaines personnes, souvent en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient ajouter à leur isolement quotidien. C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes solidaires et participatives de fin d'année qui permettent de tisser des liens qui s'inscrivent dans la durée.

Chaque année, les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à plus de 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien, partout en France. Que ce soit pour des raisons d'emploi, d'âge, de handicap, de situation familiale ou de maladie, leur situation d'isolement se révèle avec encore plus d'acuité en cette période de fin d'année.

Initiés par de petites associations de quartier, les Réveillons de la Solidarité associent les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au cœur de l'organisation de cet événement, ils leur permettent de sortir d'une logique d'assistanat et de retrouver dignité et fierté. Par leur mixité, ils favorisent les rencontres et les échanges entre des personnes qui peuvent se côtoyer au quotidien sans jamais se parler. Au-delà de cette soirée, les Réveillons de la Solidarité créent ainsi des liens durables. La Fondation de France lance un appel auprès du

public pour soutenir près de 150 fêtes solidaires et participatives partout en France.

Soutenez les Réveillons de la Solidarité en faisant un don\* :

- soit en ligne : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)
- soit par chèque, libellé à l'ordre de :

« Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », adressé à :

Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur : [www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite](http://www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite).

\*Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction fiscale de 66 % de leur montant.



## Opération « petits-déjeuners » par l'association Trisomie 21 Gard

Le dimanche 18 novembre 2018, l'association TRISOMIE 21 GARD propose, pour la 16<sup>e</sup> année consécutive, d'apporter le petit-déjeuner à domicile, dans plus de 200 communes du département du Gard. En 2017, se sont 7 553 petits-déjeuners qui ont été ainsi distribués dans 200 communes du Gard par des livreurs bénévoles : un grand merci pour leur soutien et leur participation.

Les bénéficiaires seront consacrés à la poursuite des activités de l'association, notamment au dispositif de formation, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des adultes.

Un petit-déjeuner complet, accompagné du journal du jour et d'une enveloppe d'information sur la Trisomie 21, est livré à domicile contre une participation de 6,50 € pour le menu adulte et 4 € pour l'enfant.

Inscription par téléphone, par courriel ou par courrier avant le : mercredi 7 novembre 2018 à :

TRISOMIE 21 GARD  
Présidente : Lisette Chabaud  
534, avenue Maréchal Juin  
30900 NÎMES  
04 66 84 14 37  
[asso@trisomie21gard.fr](mailto:asso@trisomie21gard.fr)

À l'occasion de la Journée Nationale de la TRISOMIE 21, organisée par TRISOMIE 21 FRANCE, les bénévoles, parents et adhérents de l'association TRISOMIE 21 GARD iront à la rencontre du grand public, communiqueront sur le handicap et l'expérience que vivent les enfants, adolescents, adultes porteurs d'une Trisomie 21 dans le cadre de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

L'association œuvre depuis plus de 35 ans pour favoriser l'autonomie et l'accessibilité des personnes au milieu ordinaire en développant des solutions alternatives.

Facebook : @trisomie21gard

# Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

## Célébration du 73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

### FÊTE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ RETROUVÉES

73 ans après, ce mardi 8 mai 2018, les Milhaudois ont rendu un hommage fervent et solennel à ces innombrables femmes et hommes de France et des pays alliés, civils et militaires, qui ont contribué à la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945.

Une assistance nombreuse s'est retrouvée aux côtés des autorités politiques, militaires et religieuses, devant le monument aux morts, pour cette traditionnelle cérémonie de commémoration en souvenir de ces combattants français et de tous les peuples coalisés qui se sont rassemblés pour libérer notre pays.

La cérémonie, au cours de laquelle le message ministériel nous a rappelé le devoir de mémoire, dont nous sommes comptables à l'égard de toutes celles et ceux qui ont donné leur vie durant cette terrible guerre, s'est déroulée en présence d'un piquet d'honneur de la 1<sup>re</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> Régiment du Matériel, qui a assuré la prise d'armes, et d'une large représentation de collégiens et jeunes de l'école élémentaire qui ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victime de Guerre et qui ont mis l'accent sur les nombreux enfants qui ont souffert et ont été tués durant ce conflit.

Un grand merci à notre jeunesse et à ceux qui les ont aidés à préparer cette cérémonie pour ce rappel historique d'un combat mené pour la Paix et la Liberté qui est aujourd'hui encore loin d'être terminé.

## Le Festival A-nîmé de retour !

Par son ancienneté et par sa programmation, ce festival est devenu l'un des plus importants et l'un des plus courus du Sud de la France. Un événement qui sait se renouveler et qui reste toujours à l'affût des tendances et des nouveaux artistes house, techno et électro.

Le concept du festival A-nîmé est simple et fédérateur : « Animer la ville de Nîmes pendant plusieurs jours autour des musiques et de la culture électroniques ». Ainsi depuis 2003, A-nîmé a écumé plusieurs lieux de la ville, avec une première édition place de la Calade, sur le parvis des Arènes (avec Paul Kalkbrenner en live !), une édition sur le Jean-Jaurès, puis place du Chapitre, place de l'Horloge, devant les Halles de Nîmes avec la Silent, les « students sessions » sur le parvis de Hoche, place Picasso et bien évidemment les grands concerts au Parc des Expositions, dans les Arènes de Nîmes ou dans les Jardins de La Fontaine.



Mais aussi et surtout, « A-nîmé » s'exporte dans les villages de l'agglo depuis maintenant 8 éditions. Ce concert d'A-nîmé séduit un public de plus en plus nombreux à chaque fois. Après avoir investi les communes de La Calmette, Dions, Rodilhan, Caveirac, Redessan, Clarensac, Langlade... En 2018, « A-nîmé l'Agglo » s'est produit dans les arènes de Milhaud.

Le concert du 6 juillet 2018 à Milhaud s'est bien déroulé. Pour un premier essai, il a dépassé les 400 personnes, ce qui peut représenter un petit score, mais bien pour un début ; le calendrier du foot et des grosses soirées concurrentes doivent expliquer cette timide affluence.

Un grand remerciement à l'ensemble des participants et organisateurs qui ont permis à cet événement de se dérouler dans une bonne ambiance et des conditions optimales pour nos jeunes !

## Cérémonie et fête du 14 Juillet

À l'occasion de la célébration de la Fête Nationale, le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, a eu à cœur, en ce samedi 14 Juillet 2018, de rappeler les valeurs de la République et de notre attachement à ses institutions.

Un grand moment qui a été suivi, comme les années précédentes, d'un temps festif qui est devenu, au fil des années, une des manifestations incontournables de notre commune.

Près de 300 personnes ont saisi l'occasion qui leur était offerte de se rencontrer, en participant au repas servi sur le boulodrome dans le prolongement du verre de l'amitié offert par la municipalité, au cours duquel a été servi le traditionnel taureau à la broche, dans une ambiance conviviale à souhait, avec une animation musicale de grande qualité, signée Trumpet Melody avec Stéphane Damour.

Un concours de boules organisé par la Boule Milhadoise, comme chaque année, a rassemblé de



nombreuses triplettes. Le spectacle équestre inédit « La Vie est belle » présenté par la troupe Andalu-cia de Florent Thomas qui, en alliant danse, équitation, chant et voltige, nous a permis d'admirer la savoir-faire d'artistes de talent. Le feu d'artifice, tiré depuis le parking du lycée, a ensuite magnifiquement clôturé le programme de ce jour de fête.

## Les Hot Jazz Brothers en concert

Le 25 juillet, en prélude à la fête votive, les arènes se sont transformées en club de jazz afin d'accueillir, tout comme l'année dernière, les « Hot Jazz Brothers », quintet de la région Nîmoise et leur invité, le célèbre saxophoniste et scatteur, Daniel Huck.

Sous la direction de Michel Cottin à la clarinette et au saxophone soprano, la formation des Hot Jazz Brothers était composée pour l'occasion d'Igor Nasonov au trombone, de Philippe Guignier au banjo, de Laurent Tuquet au souba et de Jeff Guyot au washboard.

Pendant près de 3 heures, saxophone, clarinette, trombone, souba, banjo et washboard ont entraînés les quelques 200 spectateurs, présents à cette belle soirée organisée par la municipalité, dans un voyage à la Nouvelle-Orléans, à la rencontre des Sidney Bechet, Louis Armstrong, Fats Waller...

Les Hot Jazz Brothers, dont la renommée est reconnue, parcourent l'hexagone et l'Europe, au gré des festivals dans lesquels ils sont invités (Ramatuelle, Antibes, Barjac, Megève, Estavayer en Suisse, Ste Maxime, etc.) en sollicitant de temps

à autres la présence de grandes pointures du jazz comme Éric Luter ou Daniel Huck qui, bien qu'un peu souffrant, n'a pas lésiné sur les chorus magistraux de saxophone et ses scats toujours aussi fougueux.

Une très belle soirée avec les Hot Jazz Brothers et ses musiciens talentueux qui nous ont offert de magnifiques prestations Jazz accessibles à tous, passionnés ou néophytes, mélomanes ou simples curieux.



## Une fête votive réussie !

Milhaud, notre ville a connu les 26, 27, 28 et 29 juillet sa fête votive.

Pour la jeunesse, elle a commencé quelques jours plus tôt avec les traditionnelles aubades qui reçoivent toujours un bel accueil de la part de la population, avec la pose d'une « empègue » pour les généreux donateurs.

Tout a débuté le jeudi 26 à 18h30 par le défilé de la jeunesse, entraîné par la peña « l'Occitane », cinq groupes étaient présents : « Nîmes Olympique », « SOS Top Gun », « Les Pépitos », « Casa de Papel » et « Équipe de France, les Coéquipiers » ; et comme chaque année, le club des Aînés « Jamaï Viel » ainsi que la FCPE les ont accompagnés, prouvant ainsi qu'aucune frontière jeunes/anciens n'a de mise pour cet événement festif.

Une fois la clef remise au « Pépitos » en charge de cette édition 2018 et la signature du « Livre d'Or », l'abrivado a animé cette première journée, parachevée par le bal animé par l'orchestre « Gold Star ».

La journée du lendemain s'ouvrait sur la fête des enfants avec bonbons, croissants, pains au chocolat, boissons, avant de se ruer sur les différents jeux et sur les poneys.

Avant de se rendre à la charlottade en soirée, la Boule Milhaudoise organisait son concours et les cavaliers et bétail de la manade Cayzac ont donné l'occasion aux attrapaïres de se mettre en lumière.



Certains ont préféré, après un repas sur la place du Castellàs, préparé par le restaurant « Lou Clapas », un petit moment de détente avec l'animation musicale de « Trumpet Melody ».

Et pour les accros de rythme, ils ont pu se laisser séduire par le DJ Jérémie sur la place Frédéric Mistral.

Un classique petit-déjeuner aux platanettes sous les airs de la peña « Los Sombreros » démarre cette journée du samedi qui se poursuivra avec ses abrivado-bandido, la course du Trophée de l'Avenir, son encierro au boulodrome et le bal avec l'orchestre « Version Electric ».

Enfin, le dimanche après le déjeuner au pré, suivi de la « longue », la 2<sup>e</sup> course du Trophée de l'Avenir et le festival d'abrivados ont clôturé l'après-midi.

Le temps de souffler pour laisser la place en soirée au taureau-piscine suivi du « Toro de Fuego » brûlé par la jeunesse dans une arène comble et enthousiaste, avant de mettre un point final par un magnifique feu d'artifice offert par la jeunesse.

Qu'il nous soit permis, dans ces lignes, de féliciter l'attitude exemplaire et responsable dont ils ont su faire preuve durant ces 4 jours.

Soyons fiers d'eux et donnons-leur rendez-vous l'an prochain.



## « Pour un oui ou pour un non »

### THÉÂTRE PAR LA COMPAGNIE ÉLECTRA

Le 21 septembre 2018, la compagnie Électra nous a interprété « Pour un oui ou pour un non », une pièce de Nathalie Sarraute.

L'histoire de ces deux amis de toujours, qui se sont éloignés à l'initiative de l'un d'eux, a soulevé la malaise que l'on peut ressentir lorsque les choses ne sont pas dites. Dans une action concentrée où tout ce qui compte est ce qui n'est pas dit, deux hommes se sont affrontés sur la scène de la salle des fêtes, prenant à tour de rôle la position du dominant ou du dominé ; deux amis qui se sont brouillés - peut-être - « Pour un oui ou pour un non ».

Merci aux comédiens qui ont invité un large public à réfléchir à ces mots que nous avons prononcés, à ces non-dits, à ces silences de tous les jours ; nous les avons tous entendus ou prononcés.

Mais le silence est pire !

## Trail semi-urbain de Milhaud

### 1<sup>RE</sup> ÉDITION PARRAINÉE PAR YANNICK AGNIEL

Un temps mitigé, ni trop chaud ni trop froid, pour cette 1<sup>re</sup> édition du trail semi-urbain de Milhaud organisé par la mairie le dimanche 30 septembre. Beaucoup d'impatience avant que les 80 inscrits se lancent quand le top départ a été donné par M. le Maire.

Cette course essentiellement locale a quand même attiré des coureurs venus de plus loin pour découvrir ce parcours décrit comme physique surtout dans ses premiers kilomètres.

L'aspect convivial n'a pas exclu la performance puisque le vainqueur Redouane MEGDOUB a accompli les 11 km en 38' ! Le deuxième Florent VALLAT en 38' 15".

Alexandre MARTIN, premier Milhaudois, est arrivé 3<sup>e</sup> en 38' 25".

La première féminine Milhaudoise Lucie GUYOT a bouclé le parcours en 54' 23". La deuxième Jessica MARTINEZ en 58'15" et la troisième Emmanuelle FANNY-BOURNETON en 59' 16".

Les participants en marche rapide n'ont pas démerité Jean-Pierre SAVALLI s'est adjugé la première place en 1h20'.

Après la remise des prix par le parrain de l'édition, Yannick AGNIEL, champion olympique et du monde de natation, accompagné pour l'occasion de deux champions non moins méritants : Enzo GIORGI, vice-champion du monde d'escrime handisport,



et Thierry TAO-RODRIGUEZ, champion de France 2018 de boxe française savate.

Pour l'occasion, la municipalité s'est appuyée sur les bénévoles des associations VTT Milhaud et Bad Club Milhaud, qui ont assuré avec brio l'intendance et l'organisation des parcours ainsi que la sécurité de tous.

Un grand merci à nos employés du service des sports également présents.

Après la remise des trophées, un verre de l'amitié a été partagé entre tous en se donnant rendez-vous le dimanche 23 juin 2019 pour la 2<sup>e</sup> édition en direction de la garrigue pour deux circuits : 6 et 12 km, sous l'égide du comité départemental des courses hors stade.



# Agenda des manifestations

## Novembre

**Dimanche 4**

**LOTO DE LA DIANE MILHAUDOISE**

17h - Centre socioculturel

**Mercredi 7**

**CINÉMA ENFANTS**

« En route »

18h - Centre socioculturel

**RÉTROSPECTIVE DES  
4 ANNÉES DE GUERRE 14-18**

Inauguration de l'exposition

18h30 - Centre socioculturel

**Jeudi 8**

**TABLE RONDE - DÉBAT**

« Les 4 années de guerre et les enjeux de l'année 1918 »

15h30 - Amphithéâtre du lycée

Ouvert à tous.

**PROJECTION DANS LE CADRE DU  
CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE**

« À l'ouest, rien de nouveau »

avec présentation de Robert Chamboredon

20h30 - Salle des fêtes

**Vendredi 9**

**PROJECTION FILM**

« Capitaine Conan »

Présentation de Audran Notter

20h30 - Lycée

Ouvert à tous.

**Samedi 10**

**CHANTS DE LA GRANDE GUERRE**

par la chorale œcuménique

20h00 - Salle des fêtes

**Dimanche 11**

**COMMÉMORATION DE LA  
VICTOIRE ET DE LA PAIX**

11h15 - Monument aux Morts

**Dimanche 11**

**LOTO DES AÎNÉS**

17h00 - Centre socioculturel

**Jeudi 15**

**CINÉMA ADULTES**

« Le second souffle »

20h30 - Salle des fêtes

**Samedi 17**

**CONFÉRENCE DU TRIPOT**

« Le rôle des médecins de la faculté de médecine de Montpellier pendant la Première Guerre mondiale »

17h30 - Centre socioculturel

**Samedi 17 et dimanche 18**

**MARCHÉ DE NOËL**

de la Pastorale

10h-19h samedi

10h-18h dimanche

Centre socioculturel

**Vendredi 23**

**AUTOUR DE MARTIN LUTHER KING**

Inauguration de l'exposition

18h30 - Salle de la Bergerie

**Samedi 24**

**SALON DU LIVRE**

« 3<sup>e</sup> édition »

10h - Centre socioculturel

**Dimanche 25**

**« MARTIN LUTHER KING, UNE  
VIE POUR LA NON VIOLENCE »**

14h - Salle de la Bergerie

**Dimanche 25**

**LOTO DES ASSOCIATION DE  
MILHAUD POUR LE TÉLÉTHON**

17h - Centre socioculturel

**Vendredi 30**

**VENDREDIS DE L'AGGLO**

« Chéri on se dit tout »

20h45 - Salle des fêtes

## Décembre

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2**

**MARCHÉ DE NOËL**

de l'APLEM

10h-19h samedi

10h-18h dimanche

Centre socioculturel

**Dimanche 2**

**LOTO DU DON DU SANG**

17h - Salle des fêtes

**Mercredi 5**

**CINÉMA ENFANTS**

« Pôle express »

18h - Centre socioculturel

**HOMMAGE AUX MORTS POUR LA  
FRANCE PENDANT LA GUERRE  
D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU  
MAROC ET DE LA TUNISIE**

17h - Monument aux Morts

**Jeudi 6**

**CINÉMA ADULTES**

« La bûche »

20h30 - Centre socioculturel

**Dimanche 9**

**LOTO DES VIEUX CRAMPONS**

17h - Centre socioculturel

**Vendredi 14**

**VENDREDIS DE L'AGGLO**

« Poussière de pluie »

20h45 - Salle des fêtes

**Dimanche 16**

**SPECTACLE**

de la Pastorale

16h - Salle des fêtes

**Dimanche 23**

**LOTO DES VIEUX CRAMPONS**

17h - Centre socioculturel

## Janvier

**Dimanche 6**

**LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS**

17h - Centre socioculturel

**Mercredi 9**

**CINÉMA ENFANTS : DEUX FRÈRES**

14h30 - Centre socioculturel

**Jeudi 10**

**CINÉMA ENFANTS : DEUX FRÈRES**

14h30 - Centre socioculturel

**Vendredi 11**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE**

18h30 - Salle des fêtes

**Dimanche 13**

**LOTO DE LA PASTORALE**

17h - Centre socioculturel

**Dimanche 20**

**LOTO JUDO ET RUGBY**

17h - Centre socioculturel

**Samedi 26**

**CONFÉRENCE DU TRIPOT**

« Les poilus de Milhaud, leur histoire, leur famille »

17h30 - Centre socioculturel

**Dimanche 27**

**LOTO FCPE**

17h - Centre socioculturel

**LOTOS DE FÉVRIER/MARS À 17h  
AU CENTRE SOCIOCULTUREL**

**Dimanche 3 février**

**LA PAROISSE**

**Dimanche 10 février**

**L'ÉGLISE RÉFORMÉE**

**Dimanche 17 février**

**LES VIEUX CRAMPONS**

**Dimanche 24 février**

**TOROS Y FIESTAS**

**Dimanche 3 mars**

**GARD'N PARTY**

*Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.*

# Libre expression

## **GROUPE MAJORITAIRE**

Milhaud avance à grand pas !

Le travail inlassable accompli depuis notre prise de fonction, qu'il s'agisse d'urbanisme avec la reprise en main de l'évolution urbaine de Milhaud, des travaux de voirie dont la réfection de la rue de la Poste prochainement programmée, de réparation et mise aux normes des bâtiments communaux ou d'investissements majeurs, tels la construction du gymnase et l'implantation de la vidéoprotection, se poursuit.

Comme l'avenir se prépare au présent et face aux « chantiers » en cours d'élaboration, la sécurisation et l'embellissement de l'entrée ouest, l'aménagement du nouveau quartier Aubépin, le futur tant espéré rond-point dit " d'Intermarché " et la dynamisation que nous projetons de notre centre-ville qui doit être repensé et redimensionné, nous avons souhaité nous positionner auprès de la Région en lien avec Nîmes Métropole, en nous associant à son projet Bourg Centre.

Cette politique, mise en place pour accompagner et soutenir les collectivités dans leur développement, offrira les possibilités de financement complémentaires nous permettant de mener à bien ces importants programmes qui renforceront dans les années à venir l'attractivité de notre cité.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES**

Les mois se suivent depuis les élections, et les années ont passées. Que pouvons-nous constater : un village qui s'endort au rythme des saisons, avec une suppression petit à petit de toutes les festivités qui faisaient l'âme du village, aucun projet phare n'est encore sortie de terre, si ce n'est les logements sociaux. Oui il en fallait, oui cela peut être un bien pour les jeunes ou moins jeunes du village, mais non à ces constructions sans réflexion où même les places de parking n'ont pas été réfléchies. Autour de la halle de sport ! cela est-il vraiment nécessaire ? Il est vrai que nous n'avons rien à dire puisque les décisions appartiennent à l'équipe en place et qu'elles sont, selon eux, les choix judicieux pour vous tous contribuables ! ils vous préparent votre avenir ! baisse de la valeur des maisons, développement de l'aide sociale, à vous de juger si c'est ce que vous souhaitiez pour votre village ! Nous intervenons, nos voix n'ont aucuns échos, car nous ne pouvons pas avoir de bonnes idées !

L'équipe MILHAUD GENERATIONS NOUVELLES J.GARCIA E.PELLERIN P.SERAPHIMIDES

---

## **GROUPE MILHAUD BLEU MARINE**

Si la fête votive est déjà loin, il nous faut revenir sur le fait, que depuis des années, cette belle tradition est souillée. Par l'argent, par l'alcool, par la drogue, par les bagarres et plus parfois.

Cette année, la délinquance de Nîmes s'est invitée dans ce bon moment milhardois et a failli faire de cette réjouissance un mauvais fait divers.

On ne peut qu'incriminer l'état et sa justice complaisante vis-à-vis d'une jeunesse délictueuse, irrespectueuse de nos lois et sans éducation préférant le deal au travail.

Le RN sait que des solutions existent, que cette insécurité peut être combattue, si Beaucaire a su agir et réagir Milhaud Bleu Marine peut le faire également avec ses moyens.

Et des moyens la commune en a peu. M. le Maire dépense pour des projets qui n'aboutiront pas tous d'ici 2020. Malheureusement encore une fois l'endettement guette... l'idée est très personnelle : faire de l'entrée sud du village la vitrine de Milhaud.

Envisagez plutôt d'agrémenter l'existant, de tenir vos promesses de campagne. Ne serait-ce pas plus raisonnable et moins mégalomanie surtout en ce moment où les taxes augmentent pour la population et diminuent pour les communes.

« Être homme, c'est précisément être responsable » St-Exupéry.

# CENTENAIRE

de la Première Guerre mondiale

# 14 18

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

.....

### MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

18h30 au centre socio-culturel : inauguration de l'exposition « 4 années de guerre ».

### JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

• 15h30 à l'amphithéâtre du lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz : table ronde-débat sur les quatre années de guerre et les enjeux de l'année 1918, animée par Audran Notter, professeur d'histoire-géographie au lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz, avec la participation de Robert Chamboredon, professeur d'Université retraité, Président de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, de Raymond Huard, historien, professeur d'Université retraité et de Didier Lavrut, professeur agrégé d'histoire, enseignant en classe préparatoire aux grandes écoles, au lycée Daudet de Nîmes.

• 20h30 à la salle des fêtes : projection du film « À l'Ouest, rien de nouveau » de Delbert Mann, qui évoque l'expérience combattante du côté allemand et couvre toute la durée du conflit, avec la présentation de Robert Chamboredon.



### VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

20h30 au lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz : projection du film « Capitaine Conan » de Bertrand Tavernier, offensive française dans les Balkans sur le front Bulgare, avec la présentation de Audran Notter.

### SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

20h00 à la salle des fêtes : concert de chants de la grande guerre par la chorale œcuménique de Milhaud.

### DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

11h15 au monument aux Morts : commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France, avec la participation d'un piquet d'honneur de la 1<sup>re</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> RMA de Nîmes.



# La vie des associations

**Forum des associations**

**Le grand rendez-vous du dynamisme associatif**



## ÉDITION 2018

Qui dit rentrée des classes, dit forum des associations dans la foulée. C'est samedi 8 septembre qu'a eu lieu le forum des associations au centre socioculturel de Milhaud.

Si toutes les associations n'étaient pas représentées, la grande majorité d'entre elles étaient présentes au grand plaisir des enfants, des actifs et des retraités pour présenter leurs activités et les animations qu'elles organiseront tout au long de l'année.

Chaque association, tous domaines confondus : sportif, social, artistique, culturel... a pu fournir des renseignements et enregistrer de nombreuses adhésions auprès des stands dans une ambiance bon enfant. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

## Chorale œcuménique

### UN BON MOMENT DE CONVIVALITÉ

Pour sa fin de saison, la chorale œcuménique a souhaité transmettre à son public son envie de chanter.

La répétition-concert organisée le mardi 19 juin 2018 au Temple de Milhaud, en avant-première de la fête de la musique, a permis aux chanteurs amateurs de se faire entendre.

Le chant appris en commun par les choristes et les personnes qui se sont portées candidates, a été donné à la fin du concert, composé essentiellement de musiques du monde qui ont mis en valeur les pays concernés.

Cette soirée festive et amicale s'est terminée par un apéritif dînatoire que la chorale a partagé avec l'assistance dans une ambiance chaleureuse.

Après cette journée de démonstrations, chacun a pu à nouveau constater que Milhaud grandit dans le sport et la culture.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a souligné l'importance de l'existence d'associations pour fédérer, rassembler et faire vivre la commune. Certaines sont autonomes, d'autres ont besoin de subventions et reçoivent le soutien de la commune. Mais cela reste surtout le moment de retrouvailles entre amis, d'échanges entre associations et de projets, justifiant le nom de forum.

Une belle édition 2018, qui doit sa réussite à tous les bénévoles et participants.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : le concert de chants de la Grande Guerre par la chorale œcuménique, organisé dans le cadre des manifestations du « Centenaire », le samedi 10 novembre 2018 à 20h00 à la salle des fêtes.



## Le Tripot de Milhaud

### DEUX CONFÉRENCES ORIGINALES POUR UNE FIN DE SAISON ET LE DÉMARRAGE D'UNE NOUVELLE

La première organisée le 2 juin 2018 sur le thème « Les chemins de fer dans le Midi de la France avant l'ère de la SNCF » a été présentée par Jacques Vigier, professeur de lettres classiques retraité, qui avec sa verve habituelle a évoqué l'exploitation des compagnies ferroviaires privées françaises jusqu'à leur nationalisation. Parmi celles-ci, la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM) qui desservait entre autre la Côte d'Azur, la Provence, les Cévennes et les Alpes, devint grâce à son directeur général Paulin Talabot, la plus importante, plaçant notre région au rang de pionnier dans sa contribution à l'essor du chemin de fer en France.

La deuxième conférence du 7 septembre 2018 « Les abeilles en voie de disparition ? » a été donnée par Roland Fischer, professeur d'allemand retraité, qui a conquis son auditoire en évoquant le déclin constaté depuis quelques années des abeilles dont le rôle de pollinisateur est mis à mal par l'usage des pesticides. Une menace pour notre environnement, quand on sait que les abeilles contribuent à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleur. Pour sauver les abeilles, il est urgent de développer des moyens alternatifs aux pesticides qui, avec les monocultures

jouent un rôle dans la surmortalité de ces insectes.

En janvier prochain, une conférence du Tripot de Milhaud fera revivre, afin d'honorer leur mémoire, les soldats de notre commune ayant participé à la Première Guerre mondiale. À cet effet, l'association cherche à contacter les familles en possession de photos les concernant et qui accepteraient de les confier pour une projection lors de cette conférence. Si tel est votre cas, vous pouvez joindre le responsable de l'association en charge de la conférence, par téléphone au 06 86 75 58 93.



## Milhaud Mille dons

### CETTE ANNÉE, L'AFM A 60 ANS !

Bientôt un an de passé et nous voici déjà au prochain Téléthon : vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018 !

Si ces deux jours ne sont que dans deux mois, les associations et les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour faire toujours mieux pour cette cause qui touche tout le monde.

Le 28 septembre a eu lieu le lancement du Téléthon à Montfrin, ville phare 2018 pour le Sud Gardois, après Quissac en 2017.

De nombreux élus, associations, bénévoles, étaient présents pour applaudir, après le discours des diverses personnalités présentes et d'Olivier Jamann, représentant l'AFM, la marraine de ce Téléthon 2018 à Montfrin, accompagnée de

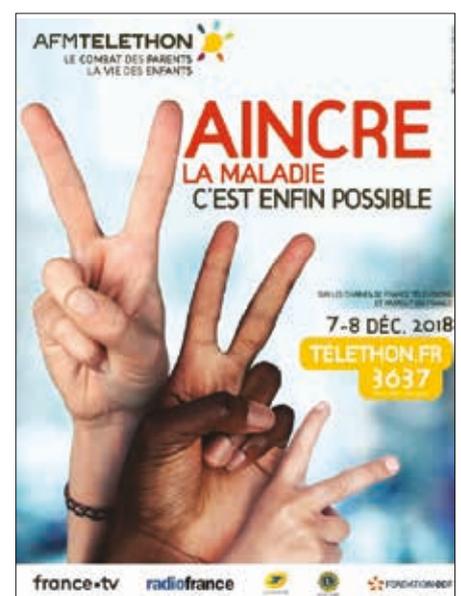
sa maman.

Grâce à la mobilisation de parents, de scientifiques, de bénévoles..., les progrès de la médecine s'accroissent.

À Milhaud, de nombreuses manifestations sont en préparation avec notamment un « loto des associations de Milhaud au profit du Téléthon » qui aura lieu le 25 novembre au centre socioculturel. Plusieurs associations ont déjà répondu présentes. Celles désirant nous rejoindre peuvent nous contacter par mail : [milhaudmilledons@orange.fr](mailto:milhaudmilledons@orange.fr).

Vous retrouverez le programme des manifestations milhautoises sur l'affichage municipal, le site internet, Facebook, chez les commerçants...

Merci pour votre mobilisation !



## Anciens combattants

### COMMUNIQUÉ

Le Gouvernement a étendu le bénéfice de la carte d'Ancien Combattant aux militaires français déployés en Algérie entre le 1<sup>er</sup> juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964. L'attribution de la carte d'Ancien Combattant et la retraite du combattant est prévue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (loi de finances 2019).

Les adhérents de notre association concernés peuvent contacter Mme Charline DUMETZ.  
Tél. 04 66 74 32 52 ou 06 40 51 00 39.



## Ensemble paroissial

### REPAS COLOMBIEN

Dimanche 3 juin 2018 a eu lieu à la salle des fêtes de Milhaud, la deuxième édition du repas colombien organisée par le Père German NIÑO au profit de l'Ensemble Paroissial de Milhaud, Uchaud-Vestric et Bernis-Aubord.

Cet événement très attendu a réuni plus de deux cents participants à cette journée conviviale et riche de rencontres, parmi lesquels on notait la présence de M. Théo Granchi, Maire de Bernis et de deux représentants de la Mairie de Milhaud, Joseph Coullomb, Premier Adjoint, et André Boljat, Adjoint délégué aux services techniques et voirie.

Après quelques rappels sur la diversité géographique de ce pays d'une superficie de 1 140 000 km<sup>2</sup>, sur ses 49 Millions d'habitants qui lui confère le 3<sup>e</sup> rang des pays le plus peuplés d'Amérique latine après le Brésil et le Mexique, et sur son histoire récente marquée par le conflit entre le pouvoir politique et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC), la fête a été de mise avec un repas spectacle mêlant chants et danses folkloriques.

Un repas dans la plus pure tradition, composé d'empanada et de poulet au riz (arroz con pollo) et arepa, la spécialité nationale par excellence, associé à différentes interprétations de musique colombienne, qui en raison de la diversité de ses origines, est l'une des plus riches de l'Amérique du Sud.

Ambiance parfaitement réussie que nous espérons bien évidemment pouvoir revivre, dans le contexte d'une prochaine réunion amicale placée sous le signe des traditions et festivités de cet État qui doit son nom à Christophe Colomb « Le Découvreur de l'Amérique ».



**Retrouvez les dates des lotos  
des associations Milhautoises  
dans l'agenda des manifestations page 29,  
sur le site internet,  
l'affichage municipal  
et Facebook.**



## Naissances

Thibaut, Léon GUIGUET, le 19 septembre 2018  
Kayseur VETTER, le 17 septembre 2018  
Myla BOUALLAG, le 14 septembre 2018  
Noah BELHOMME, le 5 septembre 2018  
Charly BAUGEY MELO, le 4 septembre 2018  
Marion, Oulmi, Alain DE FILIPPIS, le 30 août 2018  
Achille GIRON, le 24 août 2018  
Apolline, Corinne, Marcelle HAQUETTE CHOPIN, le 13 août 2018  
Emma, Véronique, Agnès TAILLAND, le 8 août 2018  
Ismail BAKHROU, le 7 août 2018  
Mohamed BOULEFDAOUI, le 5 août 2018  
Elissa KHEDIRI, le 1<sup>er</sup> août 2018  
Estelle, Mila LIMOSIN, le 1<sup>er</sup> août 2018  
Ambre GONDRAN, le 1<sup>er</sup> août 2018  
Lisa, Nathalie HEE, le 28 juillet 2018

Ilyana LAMOUR, le 17 juillet 2018  
Adam, Pierre CADIERE, le 14 juillet 2018  
Noah, Florent, Ludovic DERE COURT, le 12 juillet 2018  
Maël SION, le 8 juillet 2018  
Crystal, Lydie, Aline GUIN, le 5 juillet 2018  
Mahé, Alex BERKANE GARRAULT, le 1<sup>er</sup> juillet 2018  
Mia MASSARD, le 26 juin 2018  
Mya, MARQUES SAMBOEUF, le 21 juin 2018  
Mahé, Vincenzo, Jean-Claude SERRIERE, le 21 juin 2018  
Maxence, Jean-Luc SION, le 17 juin 2018  
Alexi, Emmanuel, Emile VIEY HUMBERSET, le 14 juin 2018  
Élisa, Louise, Francesca HERITIER, le 13 juin 2018  
Kalan BERKOUN, le 9 juin 2018  
Théo FRADE, le 30 mai 2018  
Maxine, Rose RITCHIE, le 25 mai 2018

---

## Mariages

Monsieur DAUGUET Johann et Madame REBILLET Amandine, le 19 mai 2018  
Monsieur TORDOIR Julien et Madame RIBIERE Anaïs, le 26 mai 2018  
Monsieur BADENAS Julien et Madame GASCON Audrey, le 23 juin 2018  
Monsieur CARNUS David et Madame ROBERT Céline, le 14 juillet 2018  
Monsieur TAILLAND Frédéric et Madame HUART Véronique, le 20 juillet 2018  
Monsieur AUGUSTIN Bernard et Madame GIRARD Sabine, le 18 août 2018  
Monsieur MANZANERA Didier et Madame LAFONT Véronique, le 18 août 2018  
Monsieur LAMBOT Franck et Madame DELCROIX Meery, le 25 août 2018  
Monsieur BIOULAC Arnaud et Madame LORAND Chris, le 08 septembre 2018  
Monsieur BONFANTI Brice et Madame PELLERIN Angélique, le 15 septembre 2018  
Monsieur REVERS Emmanuel et Madame GALTIER Nathalie, le 22 septembre 2018

---

## Décès

Madame LEMAIRE Christine veuve Guy BRUGES, le 16 mai 2018  
Monsieur PORCIANI Lionel, le 5 juin 2018  
Madame TRAN-NGOC Marie-Chantal épouse José GARCIA, le 8 juin 2018  
Monsieur BOUVIER Albert, le 15 juin 2018  
Madame RAMOS Incarnation veuve Jean PICON, le 17 juin 2018  
Madame SALENDRES Chantal épouse PELLERIN, le 19 juin 2018  
Monsieur HADDOU Anderrahman, le 26 juin 2018  
Madame ATAMANIUK Julie, le 23 juin 2018  
Monsieur MARTINEZ Daniel, le 30 juin 2018  
Madame SIRAUT Renée épouse André GUILLOT, le 11 juillet 2018  
Madame VERDIER Rolande veuve André GRAVIL, le 26 juillet 2018  
Monsieur MOLINES Joseph, le 13 août 2018  
Monsieur BARBIER Bernard, le 18 août 2018  
Madame FERRIER Jeanne veuve Edmond BASTID, le 22 août 2018  
Madame BARBERA-ROUJEON Isabelle, le 19 août 2018  
Monsieur NICOLAS Robert, le 10 septembre 2018  
Monsieur LASSON Michel, le 14 septembre 2018



**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**



[www.ggl-groupe.com](http://www.ggl-groupe.com) 0 466 689 689

**La marque du terrain à bâtir**